

Alençon

Des détenus doués pour les études

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | mardi 19 décembre 2017

410 mots



La remise des diplômes a eu lieu en présence des deux professeurs, des représentants de l'Éducation nationale et de l'administration pénitentiaire.

Ils sont neuf à avoir reçu leur diplôme des mains de leur professeure, hier, au centre pénitentiaire de Condé-sur-Sarthe.

Certificat de formation générale (CFG), brevet, équivalent du baccalauréat ou encore diplôme d'études en langue française (Delf) : cette année, plus de trente diplômes ont été obtenus au centre pénitentiaire de Condé-sur-Sarthe. Sur les 120 détenus que compte la prison, une quarantaine suit des cours.

Lundi 18 décembre, ils étaient neuf à recevoir leur sésame de la main de leur enseignante, Géraldine Assier. La professeure de Lettres et d'Anglais a succédé cette année à Éric Leblanc, présent également pour la remise de diplômes. Certains détenus en ont même reçu deux d'un coup, comme Marius, qui est désormais titulaire d'un CFG et d'un Delf. Il a tenu à remercier ses professeurs, et espère « **continuer sur le même chemin** ».

Tous volontaires

Les diplômes remis ce jour-là ne sont pas une fin en soi. La plupart des élèves continuent les cours avec assiduité pour préparer le suivant. « **Ils sont tous volontaires pour suivre les cours, et ont vraiment envie d'être là** », confirme Géraldine Assier. Un moyen, pour certains, de progresser en langue française, et pour d'autres, de préparer la réinsertion.

Chaque groupe, de quatre ou cinq personnes, se retrouve pendant une à deux heures par semaine, en salle de classe. « **C'est peu, mais nous manquons d'intervenants** », confie l'enseignante. Pour assurer les cours d'histoire-géographie et de mathématiques, elle a recruté un deuxième professeur.

Toutes les formations sont susceptibles d'être suivies, dans la mesure du possible. « **Pour les CAP par exemple, ou les Bac pro, ça va être difficile de trouver quelqu'un pour enseigner la partie pratique** », reconnaît Géraldine Assier. Du côté des études supérieures,

l'enseignement se fait à distance, grâce à des partenariats avec les universités de Caen, Rennes et Rouen. En 2017, trois détenus ont validé partiellement une licence (en droit, anglais et anthropologie).

Rose NICOLAS.